



Publié avec l'aimable autorisation de la Baille,
revue de l'association des anciens élèves de l'Ecole navale

Débarquement virtuel à Clipperton

Richard Mathieu

CV (h)

A tous ceux - et ils sont nombreux - qui pensent que Clipperton constitue est partie intégrante de l'avenir de la France, je me permets d'en livrer ce témoignage authentique d'une tentative de débarquement.

A titre personnel, j'avais vécu la même tentative, mais celle-ci avec succès, grâce à une baleinière de récifs armée par quatre solides Tahitiens, ce fut néanmoins une des pires frayeurs de ma vie de marin.

Le rédacteur en chef

Décembre 1970. Je termine à Tahiti ma première affectation d'officier en second de la Saintonge, petit transport ravitailleur du CEP. J'y ai reçu une formation nautique solide, une bonne connaissance des îles de la Polynésie, Marquises, Australes, Tuamotu et tellement de joies ...

Marine Papeete me propose de revenir en métropole sur *la Charente*, pétrolier du CEP. Le navire doit être refondu pour devenir le bâtiment de commandement d'ALINDIEN. Un équipage réduit a été constitué pour le ramener à Toulon. Jeune enseigne, j'y suis officier à tout faire : nav, trans, détail, coopérative etc. *La Charente* a reçu l'ordre au cours de ce transit de renouveler solennellement la souveraineté française à Clipperton, îlot français entre les Marquises et le Mexique. L'île est restée inoccupée depuis de la fin de la surveillance du site lors des premiers essais nucléaires aériens de Mururoa de 1966 à 1969.

Alors que j'avais dirigé tant de débarquements de matériel par baleinières de récif en Polynésie, je suis naturellement chargé de la délicate mission de placer sur le rocher de l'îlot, une belle plaque en laiton, gravée auparavant à Papeete.

Veille de l'opération, je potasse les Instructions Nautiques :

3.5.1.3. *Côtes et amers*

L'anneau de corail... est frangé par un récif qui découvre en partie.



3.5.1.4 Mouillages

Le débarquement est généralement difficile, souvent impossible, et il faut se méfier des requins...

C'est donc un peu inquiet que je descends le lendemain avec deux ou trois boscos dans le dinghy. C'est la seule et unique embarcation du bord : un vieux zodiac (coque non rigide) et son hors-bord (pardon : motogodille) Johnson de 40 ch. J'emporte du ciment, de l'eau douce et bien sûr la fameuse plaque de souveraineté.

Arrivé devant le rocher, à 20 ou 30 m de la grève, je constate une bonne houle qui brise sur la frange de corail.

17 novembre 1858 : prise de possession de l'île de Clipperton ou île de la Passion

*« Afin d'avoir une position stratégique face au futur canal de Panama », la France prend possession de l'île de Clipperton le 17 novembre 1858. Les droits de la France n'y seront reconnus qu'en 1931 par l'arbitrage de la Cour Internationale, suite à une contestation du gouvernement mexicain.
(Sources Chroniques d'histoire)*

J'attends. J'attends et compte le cycle des vagues comme me l'ont appris les baleiniers tahitiens, puis lance l'embarcation vers la côte. A plusieurs reprises, je tente le débarquement. A chaque tentative, je dois au dernier moment rebrousser chemin.

Le débarquement certes est possible, mais le risque est important de détérioration du Zodiac sur le corail. Le décollage de la plage pour rentrer à bord serait alors compromis. La Charente n'a pas d'autre

moyen pour venir nous récupérer. Nager jusqu'au bâtiment qui se rapprocherait ? Hasardeux, même si on est marin de la Royale et qu'on ne craint pas les requins...

Après en avoir rendu compte par radio au commandant, je m'approche donc au maximum de la côte et ... jette d'un geste ample – et piteux – la plaque sur la grève. Le symbole de souveraineté atterrit à peine au sec.

Et, penaud, je rentre à bord. Le commandant et le second me consolent : « C'est le symbole qui compte. La plaque est à terre, enfin, presque ! ». Après cet échec retentissant, ma réputation, sans faille jusqu'alors, et mon amour-propre sont sacrément bousculés.

Je saurai désormais combien il peut-être périlleux de préserver la souveraineté d'un îlot perdu et de garantir l'intégrité du territoire...